



# La chronique Ovine

Semaine 37 du 16 septembre 2022

## Remplacer la paille de litière



Si la paille doit constituer une part de la ration des brebis cet hiver par manque de foin, il est possible de la remplacer en litière par une autre matière première, partiellement ou totalement.

C'est le cas par exemple des plaquettes de bois. Leur prix d'intérêt est de l'ordre de 9,5 € le MAP (équivalent d'un m<sup>3</sup> de plaquettes) pour un prix de la paille à 100 € la tonne par exemple. Cela signifie qu'en dessous de ce prix, les plaquettes sont plus intéressantes que la paille. Toutefois, pour obtenir les mêmes résultats techniques et maintenir le bien-être des animaux, les

plaquettes de bois doivent impérativement afficher un taux de matière sèche de 80 % minimum lors de leur utilisation.

### Une couche de 4 à 5 cm

Une taille de 3 cm convient parfaitement pour les plaquettes à destination de la litière. Couper plus petit est plus onéreux pour un résultat moins satisfaisant car le bois se rapproche alors de la sciure et peut se compacter. Le mode d'emploi n'est pas le même que celui utilisé en bovins. En effet, étaler une sous-couche de 10 cm est inutile. La mise de départ doit présenter une épaisseur de 4 à 5 cm seulement. Le rechargement est ensuite réalisé par couches de 2 cm environ lorsque cela devient nécessaire. Toutes les essences de pin sylvestre, frêne, peuplier, chêne, aulne, hêtre, bouleau, mélanges de bois blancs et de feuillus peuvent être utilisées en litière. Les plaquettes de bois issues d'arbres fruitiers n'ont pas été testées mais il est possible de les utiliser, sous réserve de vérifier l'absence de rémanence de produits phytosanitaires.

Pour en savoir plus : « *des plaquettes de bois en litière pour les brebis et les agneaux* » sur [idele.fr](http://idele.fr) et [inn-ovin.fr](http://inn-ovin.fr).

Enfin, il est également possible d'utiliser de la dolomie sans modification des résultats techniques par rapport à la paille. Une étude est en cours pour en déterminer l'intérêt économique.

*Photo 37-2022 : les plaquettes de bois peuvent totalement remplacer la paille en litière*

CP : CIIRPO

Equipe technique ovine de Bourgogne-Franche-Comté et Laurence Sagot (Institut de l'Elevage/CIIRPO)